



2024 RAPPORT D'ACTIVITÉ

AU SERVICE DE VOTRE VALLÉE



Michel BARRET
Président du SIAHVY

Une dynamique renforcée au service de l’eau et de la biodiversité

Le SIAHVY poursuit son engagement en faveur de solutions fondées sur la nature pour réduire le risque inondation, comme il le fait depuis plus de 15 ans.

En 2024, six ans seulement après le transfert de compétence au SIAHVY, ont débuté les travaux de la nouvelle station de traitement des eaux usées (STEU) de la Verrière et du Mesnil-St-Denis. Ce chantier marque l’un des investissements les plus ambitieux du Syndicat de l’Yvette depuis une décennie : plus de 10 millions d’euros engagés, dont 60 % financés sur fonds propres et 40 % grâce au soutien de l’Agence de l’Eau Seine-Normandie.

Ce projet constitue une étape majeure pour l’amélioration du traitement des eaux usées dans ces deux communes, tout en contribuant à la préservation du Rhodon, affluent de l’Yvette. En effet, l’assainissement joue un rôle fondamental dans l’atteinte du bon état écologique de nos cours d’eau.

La nouvelle STEU a été pensée comme un site exemplaire, conciliant performance environnementale et sensibilisation : elle accueillera des ruchers, des hôtels à insectes, des nids pour bergeronnettes, ainsi qu’une salle pédagogique dédiée aux actions d’éducation à l’environnement portées par le syndicat.

Cependant, 2024 restera aussi marquée par un événement exceptionnel : la plus importante inondation enregistrée sur le bassin versant à ce jour. Face à ces défis croissants, le SIAHVY poursuit son engagement en faveur de solutions fondées sur la nature pour réduire le risque inondation, comme il le fait depuis plus de 15 ans.

Dès 2025, de nouvelles études seront lancées pour alimenter le Programme Pluriannuel d’Investissements (PPI) 2026-2036. Ces actions seront également intégrées au nouveau Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC), élaboré en partenariat avec les acteurs du territoire, avec un objectif commun : allier préservation de la biodiversité et prévention des risques.

Bien cordialement.

ÉDITO	2	
PREVENTION DES INONDATIONS	4	
BILAN CRUE	6	
ÉTUDES RIVIÈRE	7	BILAN ASSAINISSEMENT 19
TRAVAUX RIVIÈRE	8	COMITÉ SYNDICAL 20
MÉTIER A L'HONNEUR	10	INSTANCES ET SERVICES SUPPORT 21
CTEC	12	RESSOURCES HUMAINES 22
STEU	14	COMMUNICATION ET PÉDAGOGIE 24
ASSAINISSEMENT	16	BILAN FINANCIER 26

Prévention des inondations

Octobre 2024, deux épisodes de crues débordantes :

DÉPRESSION KIRK

9 octobre 2024 : une pluie homogène sur tout le bassin versant (70mm en 18h)
10 octobre : une onde de crue qui se propage d'amont en aval sur plus de 24h provoquant de nombreux débordements

TEMPÊTE LESLIE

Jeudi 17 octobre :
Un orage inattendu et violent... les niveaux montent rapidement, et l'onde de crue se propage.

Retour sur les crues exceptionnelles suite au passage de Kirk et de Leslie, une situation sans précédent

Bassin de Bures

10 octobre - 2h30
Déversement

18 octobre - 12h
Déversement



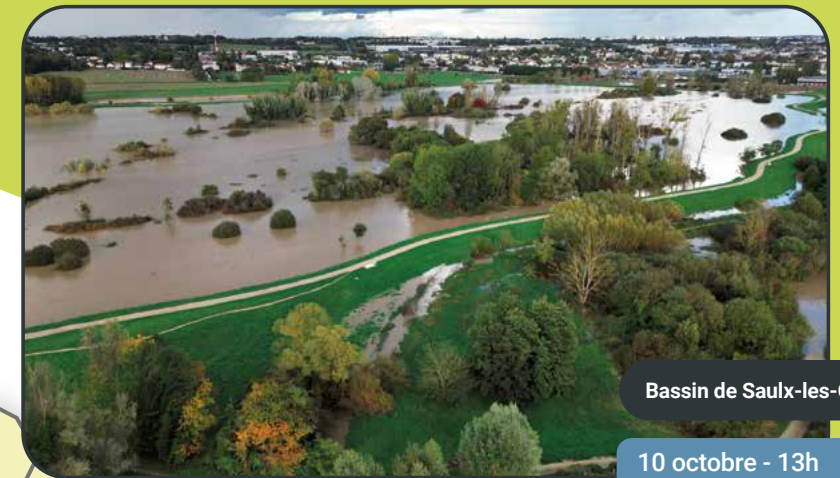
Octobre 2024 restera marqué dans les mémoires de beaucoup de français. Bon nombre de communes, structures, foyers... ont été impacté fortement par ces précipitations exceptionnelles. **Le 8 et 9 octobre 2024 est tombé l'équivalent d'un mois et 1/2 de pluie en l'espace de 18h sur le bassin versant de l'Yvette.** Cet événement pluviométrique important, couplé à la saturation des sols et des nappes hautes, a engendré de forts débordements et des inondations conséquentes sur l'ensemble de la vallée. Les laisses de crues recensées ont montré des hauteurs d'eau bien plus importantes qu'en 2016. **Vigicrue a enregistré une hauteur d'eau dans la rivière à 3m29 le 10 octobre sur la station de Villebon (contre 3m05 en juin 2016), et 2m51 le 19 octobre (contre 2m33 en décembre 1999 et 2m31 en juin 2018).** Les bassins de rétention ont joué leur rôle

de tampon dès les premières pluies. Dimensionnés pour des crues d'occurrence vicennale (1 chance sur 20 de se produire chaque année) ou décennale (1 chance sur 10), leur capacité de stockage a été rapidement atteinte, du fait de ce caractère exceptionnel. Octobre a été ainsi marqué par 2 crues majeures à intervalle très court. Pour rappel, 2024 a été une année particulièrement marquée par les pluies (+40% en moyenne par rapport aux cumuls annuels standards), et le mois de septembre 2024 est celui qui a connu la plus forte pluviosité depuis 1986 (+145% par rapport aux normales de saison), favorisant le ruissellement des eaux de pluies et l'augmentation rapide des niveaux et débits des cours d'eau.

Dans les rues de Gif-sur-Yvette



1^{ers} débordements au Moulin de la Planche à Villebon-sur-Yvette à 20h le 9 octobre



Bassin de Saulx-les-Chartreux

10 octobre - 13h
(jusqu'au 12 octobre - 18h)
Déversement

19 octobre - 00h30
Déversement



Bassin de St Forget

9 octobre - 23h
Déversement

18 octobre - 2h
Déversement



Bassin de Chevreuse



Dans les rues de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Bassin de Couprières

10 octobre - 00h30
Déversement

18 octobre - 4h
Déversement

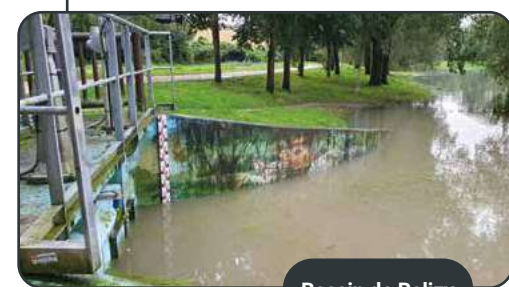


1^{ers} débordements le 17 octobre à 12h au Moulin de la Planche à Villebon-sur-Yvette



Dans les rues d'Orsay

Dans les rues de Longjumeau



Bassin de Balizy

QUELQUES CHIFFRES



Pendant les crues d'Octobre 2024

150 000 sms et **44** bulletins d'informations édités

Plus de 15 Tonnes de déchets ont été retirées au niveau des ouvrages hydrauliques, pour éviter tout risque d'obstruction des cours d'eau

Une équipe mobilisée **24h/24 et 7j/7** sur l'entièreté des événements du **9 au 20 octobre** avec une cellule d'astreinte opérationnelle

600 h supplémentaires réalisées en 15 jours

Des campagnes de jaugeage pour recenser l'ensemble des laisses de crues sur le territoire

Actions réalisées pendant les crues :

Retrait des embâcles pour favoriser l'écoulement de l'eau



Travaux de sécurisation des berges à Saint-Rémy-lès-Chevreuse



Étude de faisabilité

Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations :

- Yvette : de la rue Pécard jusqu'à la rue de la découverte – communes de Gif-sur-Yvette et de Bures-sur-Yvette (poursuite)
- Yvette : Bois de St-Eloi et bassin de Balizy – communes de Longjumeau et de Chilly-Mazarin (démarrage)
- Yvette : Quartier de Grand Vaux – commune de Savigny-sur-Orge (démarrage)
- Rouillon – Commune de Ballainvilliers (démarrage)

Sécurisation des ouvrages :

- Étude de danger et classement des barrages de St-Forget et de Saulx-les-Chartreux (poursuite)
- Étude de danger et vidange du barrage des Ullis (poursuite)

Maitre d'œuvre – conception

Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations :

- Yvette – Centre-ville – commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Démarrage)
- Yvette et Morte-eau – Communes de Champlan et de Saulx-les-Chartreux (démarrage)
- Yvette – Petit-Vaux – commune d'Épinay-sur-Orge (poursuite)
- Angoulême – commune de Gometz-le-Châtel (démarrage)
- Montabé – communes de Boullay-les-Troux et Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Ruisseau Blanc – Communes de Nozay, Saulx-les-Chartreux et La Ville-du-Bois (poursuite)

Maitrise d'œuvre – Dossiers réglementaires et consultation des entreprises

Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations :

- Yvette – Plaine de Coubertin – Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Yvette – Coupières – Commune de Gif-sur-Yvette

Travaux

Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations :

- Boële – Haras – commune de Villebon-sur-Yvette
- Angoulême – Barattage – communes de Bures-sur-Yvette et de Gometz-le-Châtel
- Cressonnière – Commune de Saulx-les-Chartreux
- Confluence du Rouillon et du Ruisseau Blanc – communes de La Ville-du-Bois et de Nozay

Autre

Passerelle sur la Mérantaise – commune de Châteaufort

Renaturation de la Boële au niveau de l'ancien hippodrome de Villebon-sur-Yvette (91)

La Boële, affluent de l'Yvette, est un cours d'eau de 2,46 km, géré par le SIAHVV, de Villebon-sur-Yvette à Saulx-les-Chartreux.



Objectifs :

- Reméandrer la Boële pour restaurer son style fluvial naturel,
- Augmenter ses capacités à déborder dans la zone d'expansion de crue,
- Réalimenter la nappe d'accompagnement,
- Diversifier les habitats aquatiques et les faciès d'écoulement,
- Reconnecter et réalimenter des zones humides annexes en permettant le débordement vers les mares présentes sur le secteur,
- Recréer 3 300 m² de zones humides.

Situé en fond de vallée, la rivière constitue le bras naturel du complexe hydraulique du moulin de la Bretèche, impliquant un secteur fortement artificialisé. Les débordements récurrents avaient incité à entreprendre des travaux de recalibrage et rectification, qui n'ont fait qu'accroître les dysfonctionnements écologiques sans améliorer la gestion des crues.

Les objectifs de ce projet ont donc consisté à redonner au cours d'eau un style fluvial conforme à ses capacités hydromorphologiques par le reméandrage de son tracé.



L'indice de sinuosité est un indicateur de l'hydromorphologie de la rivière

Le projet permet d'augmenter l'indice de sinuosité de la rivière de 1,09 (plutôt faible pour une rivière de plaine comme l'Yvette) à 1,27.

En chiffres :

Montant des travaux : 723 570€ HT
Financement AESN et Département 91
Durée des travaux : 5 mois



CRESSONNIÈRE

Travaux effectués pour la restauration du ru de la Cressonnière à Saulx-les-Chartreux



COÛT DE L'OPÉRATION

2 325 000 € HT dont 176 000 € HT pour le dévoiement des réseaux

- Surface de zones humides recrée au niveau des sources : **3 500 m²**,
- Linéaire de cours d'eau restauré au droit des parcelles agricoles : **333 ml**,
- Linéaire de cours d'eau créé en zone urbaine **183 ml**,
- Linéaire de cours d'eau créé en aval du parking, dans les jardins partagés et en aval chemin du Four à Banc : **152 ml**.



RUISSEAU BLANC

L'année 2024 a été marquée par les travaux de la nouvelle confluence du Ruisseau Blanc avec le Rouillon sur la Ville-du-Bois.

COÛT DE L'OPÉRATION

220 000 € HT



- Linéaire de cours d'eau restauré : **160 ml**
- Agrandissement de la zone humide, tout en augmentant ses fonctionnalités
- Aménagement d'une noue pour intercepter les ruissellements



Le Garde-rivière

Un agent de terrain, au service de la rivière

Le garde-rivière est un professionnel engagé, toujours sur le terrain, en contact direct avec les cours d'eau. Il veille au bon état de la rivière et de ses abords, jour après jour, saison après saison.



Entretien des milieux naturels

Le garde-rivière joue également un rôle clé dans l'entretien des berges, des zones humides et des bassins. Il participe activement à la réouverture des milieux humides et à la valorisation des espaces boisés : débroussaillage, élagage, abattage... les missions sont variées.

Maintenir les lieux accueillants et accessibles

Plusieurs fois par an, les gardes-rivière veillent à ce que les chemins restent toujours accessibles aux promeneurs. Les bancs et les poubelles présents sur les bassins sont également dégagés pour rester fonctionnels.

Deux fois par semaine, un Esat (Établissement et service d'aide par le travail) se charge du ramassage des déchets et du vidage des poubelles autour des bassins.



Surveiller pour mieux préserver

Deux fois par semaine, les gardes-rivière parcourent la vallée de l'Yvette pour inspecter les points sensibles du réseau hydrographique. Une planification de l'entretien est ensuite effectuée en fonction des embâcles ou autres anomalies constatées sur les cours d'eau et les ouvrages (clapets, vannes, déversoirs, barrages, pompes, armoires...).

Ces ouvrages jouent un rôle essentiel pour la régulation du niveau de l'eau, le remplissage et la vidange des bassins. L'entretien régulier de ces dispositifs, une cinquantaine répartis sur le bassin versant, est essentiel afin de garantir leur efficacité.

En cas de crue : une vigilance accrue

En cas d'alerte déclenchée par le SIAHVV, la surveillance s'intensifie. De jour comme de nuit, 7 jours sur 7, les gardes-rivière sillonnent la vallée pour s'assurer que tous les ouvrages fonctionnent. Ils vérifient qu'aucun obstacle ne se forme risquant de provoquer des débordements.



En 2024, l'équipe des gardes-rivière s'est renforcée avec l'arrivée d'un alternant, portant l'effectif à 5 agents. Les interventions, plus nombreuses en 2024 et assurées par les équipes du SIAHVV, permettent une meilleure prise en compte de la biodiversité tout en limitant les coûts liés aux prestations externes.



Abattage

Les gardes-rivière sont intervenus sur **22 chutes d'arbres** à travers toute la vallée.

Fauchage

Les agents ont mené de nombreuses actions de fauche, parmi lesquelles :

- **Entretien de 12 km de rigoles**
- **Fauche des abords de pistes** sur l'ensemble des bassins (intérieur et extérieur), soit environ 20 km
- **Fauche des promenades** (Coccinelles, Boële, Sillery, Grand-Prés, Promenade de Villebon...)
- **Fauche autour des sites de télégestion**
- **Fauche ponctuelle** pour des événements (12h de Bures-sur-Yvette, Les Guinguettes de l'Yvette...)
- Fauche ciblée pour les besoins **d'études** ou **levés topographiques**



Réouverture des cours d'eau

Chaque année, les gardes-rivière œuvrent à la réouverture des cours d'eau afin d'assurer leur bon écoulement.

En 2024, ce sont **700 mètres linéaires** qui ont été rouverts sur le Montabé, le Barattage et le Bourbonnais.

FORMATION

L'équipe a suivi une formation « Abattage moyen et gros bois », animée par un intervenant de l'ONF. Elle s'est déroulée dans la peupleraie du bassin de **Saulx-les-Chartreux**, où la majorité des arbres présentaient des signes de sénescence. À cette occasion, **35 arbres** ont été abattus dans le cadre pédagogique et d'entretien.



Certains travaux, nécessitant des moyens spécifiques, ont été confiés à des prestataires spécialisés ou à des structures partenaires. Les gardes rivières coordonnent ces interventions.

Abattage

90 abattages ont été réalisés par des entreprises pour des motifs de :

- Sécurisation
- Intervention d'urgence
- Abattage sanitaire
- Désencombrement d'ouvrages

Entretien du lit des cours d'eau

Des opérations régulières sont menées sur les ouvrages hydrauliques du SIAHVV pour garantir leur propreté et leur bon fonctionnement.

Fréquence : **tous les mardis et vendredis**

Volume traité en 2024 : **220 m³ de déchets retirés**

Fauchage

Fauchage manuel

Interventions réalisées par un **ESAT**, sur les zones non accessibles aux engins mécaniques (rigoles, affluents).

Fauchage mécanique

Interventions réalisées par des entreprises spécialisées :

- Fauche et ramassage sur les grands bassins
- Faucardage
- Taille en rideau
- Fauche complémentaire des abords de pistes



Contrat Territorial Eau & Climat

Bilan de 4 années d'études et de mises en œuvre

L'année 2024 marque la fin du premier Contrat Territorial « Eau & Climat » de l'Yvette. Le 11^e programme "Eau & Climat" de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) a en effet mobilisé entre 2020 et 2024 les différents acteurs de l'eau via des contrats de territoire « Eau & Climat » pour adapter le territoire Francilien au changement climatique.

Le CTEC de l'Yvette 2020/2024 en quelques chiffres

10 signataires : 8 maitres d'ouvrages et 2 financeurs (AESN & CD 91)

Budget prévisionnel : **55 Millions €**

Nombre d'actions : **95**

QUATRE ENJEUX

ont été définis dans le CTEC de l'Yvette :

Enjeu n°1 : Restauration des continuités écologiques et préservation des milieux aquatiques et humides, **36M€**

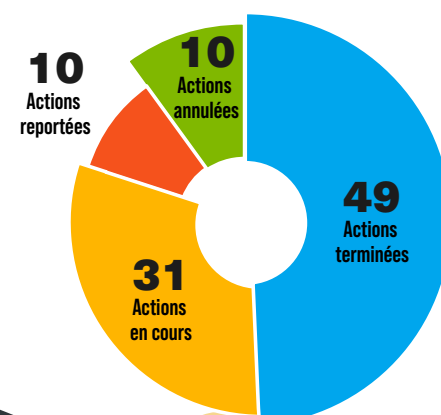
Enjeu n°2 : Gestion des eaux de pluies à la source, ruissellements et maîtrise du risque inondation dans le lit majeur, **2M€**

Enjeu n°3 : Amélioration de la qualité des eaux superficielles et maîtrise des rejets dans les cours d'eau, **16M€**

Enjeu n°4 : Sensibilisation et communication, **35 000 €**

L'agence de l'Eau Seine-Normandie s'était engagée à accompagner les projets à hauteur de 14 M€, et à hauteur de 1M€ pour le Département de l'Essonne.

LES ACTIONS PORTÉES PAR LE SIAHVY



Les 2/3 des actions inscrites au contrat sont portées par le SIAHVY, dont la moitié est achevée. + de 30% des actions sont en cours, les autres étant reportées ou annulées.

QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

ENJEU 1 Restauration écologique de l'Yvette au Moulin de la Bretèche

Fin des travaux : **2023**

Montant Projet : **928 243 €**

Montant subventions AESN : **647 677 €**

Montant subventions CD91 : **27 060 €**

- Rétablissement de la continuité écologique de l'Yvette
- Restauration de 195 ml de berges
- Reconnexion de zones humides
- Suppression d'un important foyer de Renouée



ENJEU 2 Installation de sondes de mesure

Fin des travaux : **2022**

Montant Projet : **66 023 €**

- Instrumentalisation de plusieurs points (Etang de St Hubert, rigoles de Chateaufort et St Aubin) en amont du territoire pour notamment mieux anticiper les inondations

ENJEU 3 Réhabilitation de l'antenne communale du Vaularon

Fin des travaux (secteur 1) : **2022**

Montant Projet : **480 912 €**

Montant subventions AESN : **351 777 €**

- Réduction des entrées d'eaux claires parasites de l'antenne intercommunale du Vaularon, sujette aux débordements lors d'événements de moyenne à forte intensité



Construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées de La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis

Initialisé par le SIAHVV dès sa prise de gestion en 2017, ce projet marque une étape essentielle dans l'amélioration du traitement des eaux usées des deux communes et la préservation de l'environnement local.



09/2024 - Création des voies d'accès de chantier et aménagements des zones de stockage



09/2024 - Terrassement des fondations des locaux d'exploitation

Dates clés du projet

2023

Réalisation des études de conception. Demande d'autorisation environnementale déposée auprès des services instructeurs.

Du 16 janvier au 16 février 2024

Enquête publique

20 mars 2024

Avis favorable du commissaire-enquêteur.

Début juillet 2024

Examen du projet en réunion du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

Si son avis n'a pas de valeur décisionnaire, il constitue néanmoins une aide à la prise de décision du préfet formalisée ensuite par la délivrance d'un arrêté préfectoral.

13 août 2024

Arrêté préfectoral transmis au SIAHVV.

2 septembre 2024

Début des travaux.

Durée des travaux : 24 mois

INFORMATIONS CLÉS

Coût des études de conception : 651 000 € HT

Coût des études d'exécution : 684 000 € HT

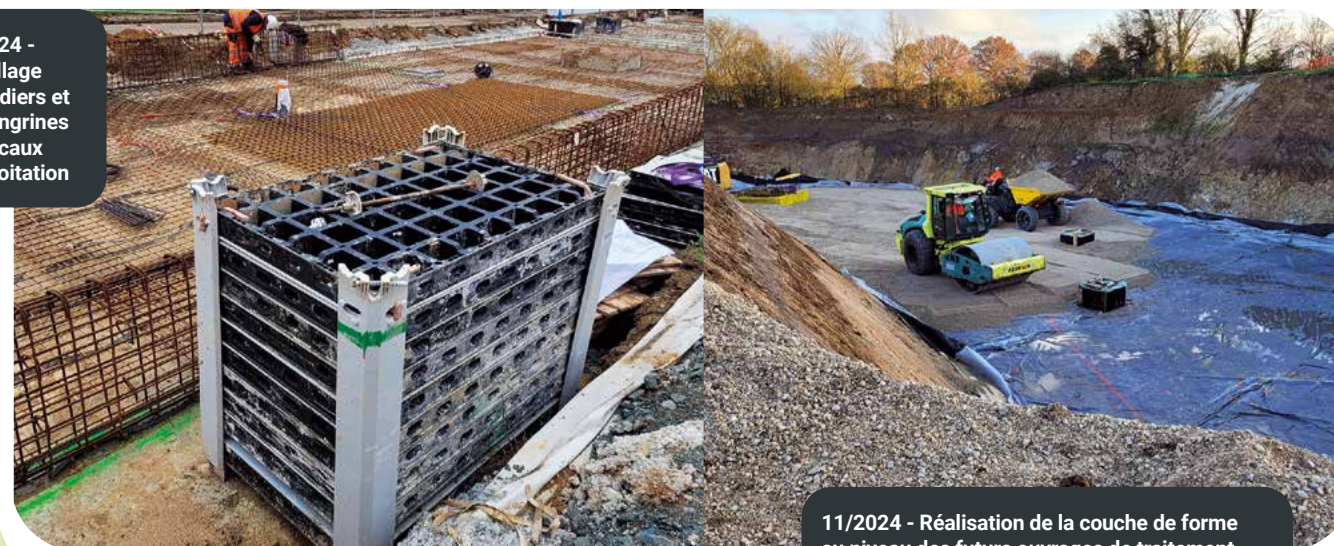
Coût des travaux : 8 690 000 € HT

Financement : 60 % SIAHVV + 40 % AESN

Phase préparation : Janvier à décembre 2023

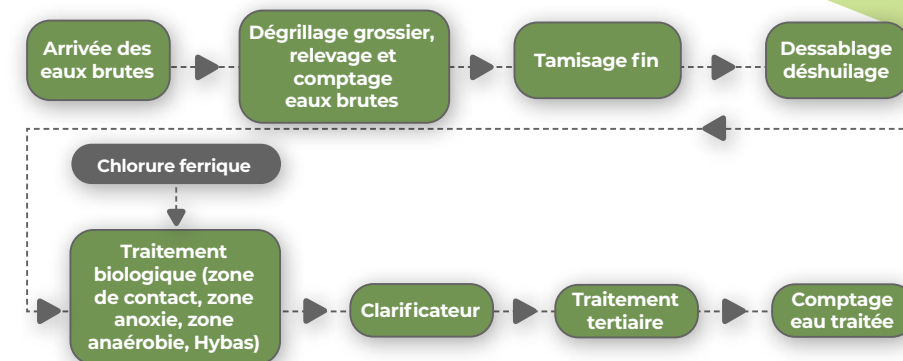
Phase exécution : Septembre 2024 à décembre 2026

10/2024 - Ferrailage des radiers et des longrines des locaux d'exploitation



11/2024 - Réalisation de la couche de forme au niveau des futurs ouvrages de traitement

Synoptique de la filière eau



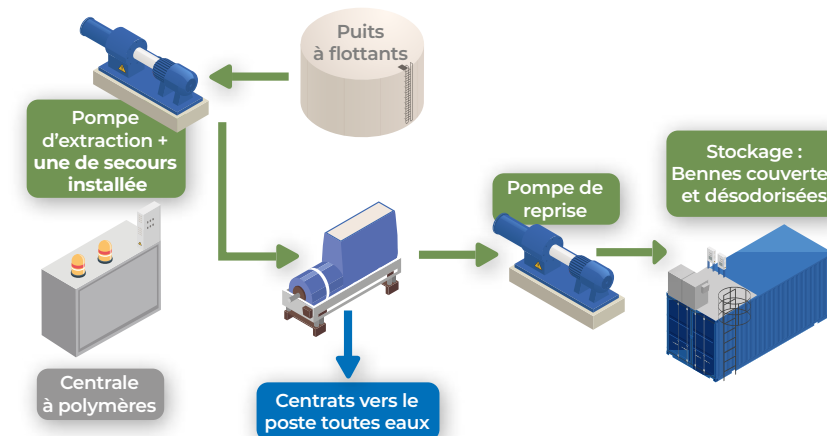
12/2024 - Réalisation du ferrailage (radier et voiles du bassin d'anoxie/anaérobie)



La nouvelle station, d'une capacité de 20 500 EH, sera composée d'une filière eau assurant les étapes de prétraitement et de traitement biologique des eaux usées de type boues activées et d'une filière boues assurant les étapes de déshydratation et d'évacuation des boues vers un site agréé et normalisé pour valorisation par compostage.

Les niveaux de rejet de la nouvelle station respecteront les exigences réglementaires fixées à l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié le 31 juillet 2020. Ils sont plus contraignants que ceux de l'actuelle station, notamment s'agissant des paramètres azote et phosphore. L'exutoire des eaux usées traitées est toujours le cours d'eau du Rhodon.

Synoptique de la filière boues



Niveaux de rejet

Paramètres	Concentration maximale à respecter	Rendement minimum à atteindre	Valeurs réductrices
DBO5	10 mg/L	OU 80 %	100 mg/L
DCO	50 mg/L	OU 75 %	37 mg/L
MES	15 mg/L	OU 90 %	20 mg/L
NGL	15 mg/L	OU 75 %	
NTK	10 mg/L	OU 75 %	
Pt	0,6 mg/L en période d'étiage 0,8 mg/L hors période d'étiage	OU 80 %	



11/2024 - Pose des nichoirs à bergeronnettes

En complément des performances de la nouvelle station de traitement des eaux usées, le projet prévoit des aménagements d'espaces verts et d'une zone de rejet végétalisée qui participeront également à la gestion des eaux pluviales ainsi que la création d'abris pour la petite faune et l'utilisation de matériaux durables.

Une salle dédiée permettra d'accueillir du public sur le site de la nouvelle station. Des visites destinées aux élèves et enseignants seront animées par le personnel du SIAHVV à travers un parcours tourné vers le cycle de l'eau, la forêt et la biodiversité.

Le coût global de l'opération de construction s'élève à 10 M€ HT et bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie, à hauteur de 40%.

Les Molières

Place de la Bastille et rue de la Vallée
Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées

En février 2023, la commune des Molières a informé le SIAHVV d'une opération de voirie à venir sur la place de la Bastille (mise en place de feux et réfection de chaussée). La quasi-totalité des eaux usées de la commune transite par le réseau de collecte implanté sous cette place avant de se rejeter dans le réseau de la rue de la Vallée. Il était donc impératif de déterminer si les collecteurs devaient être réhabilités avant la réalisation des travaux de voirie.

L'analyse des inspections télévisées des canalisations a conclu à la possibilité de réaliser les travaux nécessaires sur le collecteur de la place de la Bastille par une technique sans tranchée et donc sans impacter le projet de voirie, qui a pu être réalisé en juin 2023.

Le SIAHVV a, pour sa part, exécuté ses travaux en 2024. Ainsi, place de la Bastille, 103 ml de canalisations (Ø200 mm en béton et Ø300 mm en PVC) ont été réhabilités par chemisage continu polymérisé en place et rue de la Vallée, 43 ml de tuyaux en PVC Ø300 mm ont été remplacés par des tuyaux en fonte Ø300 mm par ouverture de tranchée.

La coordination des deux opérations a permis de pérenniser les réseaux d'assainissement des eaux usées sans toutefois impacter le projet d'aménagement de voirie réalisé par le Conseil Départemental de l'Essonne sur le territoire de la commune.



Mise en place de la gaine

En chiffres :

Préparation : février – mars 2024
Durée des travaux : de mars à mai 2024
Montant de l'opération : 180 000 € HT



Choisel

Route des Sablières
Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées

Rabotage des enrobés



Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la commune (en cours de réalisation), des défauts ont été recensés sur les collecteurs de la route des Sablières et du chemin de Choisel. Fin 2023, le SIAHVV a été informé, par l'Établissement public interdépartemental 78 – 92, du projet de réfection de la couche de roulement de la route des Sablières au début du printemps 2024 dans la perspective du passage des épreuves cyclistes sur route des Jeux Olympiques.

La conception puis la réalisation des travaux ont alors été menées dans des délais très contraints. Les travaux de réhabilitation ont débuté en mars 2024 et ont consisté au remplacement de la canalisation existante de diamètre Ø 200 mm par une canalisation en fonte de même section sur un linéaire de 127 m au niveau de la route de Sablières et de 56 m au niveau du chemin de Choisel. Trois regards de visite en béton ont également été remplacés dans le cadre cette opération.



Compactage de la tranchée



Croisement de concessionnaires

En chiffres :

Préparation : 1 mois (février 2024)
Travaux : 1,5 mois (mars - avril 2024)
Coût des travaux : 325 000 € HT



Boullay-les-Troux / Les Molières

Rue des Sources

Réhabilitation du collecteur des eaux usées



Evacuation des terres excavées gorgées d'eau

Les ouvrages d'assainissement des eaux usées implantés rue des Sources, à la limite des communes de Boullay-les-Troux et des Molières, présentaient des entrées d'eaux claires parasites permanentes (ECP). Pour remédier à ces défauts d'étanchéité, des travaux de réhabilitation du collecteur ont été réalisés. Les travaux ont consisté à remplacer en tranchée ouverte 113 ml de canalisations de diamètres Ø 200 mm et Ø250 mm, réhabiliter sans tranchée (chemisage structurant) 40 ml de canalisation de diamètre Ø200 mm et à renouveler 6 branchements.

Des venues d'eaux de sources, apparues à partir de 40 cm de profondeur, ont nécessité la mise en œuvre d'un pompage en fond de fouille et l'évacuation de terres excavées gorgées d'eau.

Chemisage structurant : technique permettant de réhabiliter une canalisation sans réaliser de tranchée

Cette technique consiste à introduire dans la canalisation à réhabiliter une gaine souple qui, après polymérisation, se durcit et se substitue à la canalisation existante.



Pompage de l'eau de la nappe en fond de fouille

En chiffres :

Préparation : 1 mois (mars – avril 2024)
Travaux : 2 mois (avril – juin 2024)
Coût des travaux : 507 000 € HT



La Verrière / Le Mesnil-St-Denis

du chemin de Rodon
au site de la station

Optimisation du fonctionnement hydraulique du collecteur des eaux usées

Le hameau du Rodon est raccordé à la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de La Verrière/Le Mesnil-Saint-Denis par une canalisation gravitaire, en amiante-ciment et de diamètre Ø 300 mm. Après des travaux d'urgence réalisés en 2018 et 2021 sur une partie du collecteur, des travaux d'envergure ont été entrepris sur les 876 ml restants.

En 2024, les travaux ont consisté à créer un poste de refoulement au bout du chemin de Rodon et à poser une conduite de refoulement en PEHD sur 387 ml, permettant d'acheminer les eaux usées du poste jusqu'à la STEU. Si la majeure partie de la canalisation a été posée en tranchée ouverte, une portion passant sous le cours d'eau du Rhodon a été réalisée par forage dirigé.

En 2025, les travaux se poursuivront avec la pose de 489 ml de canalisation en fonte (du hameau du Rodon jusqu'au poste de refoulement) et la mise en œuvre de 11 regards neufs. L'ancienne canalisation et les regards existants seront déposés ou laissés en place et comblés.



Pose du poste de refoulement



Puits pour le forage dirigé

En chiffres :

Préparation : janvier – février 2024
Travaux : mars – décembre 2024 pour la première phase (puis avril – septembre 2025 pour la seconde phase)
Coût des travaux (2 phases) : 1 795 000 € HT





Travaux de mise en conformité
des installations privatives
d'assainissement

Senlisse | Rue de Dampierre Création des branchements d'assainissement en domaine privé

À la suite de la réception par le SIAHVVY, en avril 2024, des travaux de création du réseau de collecte des eaux usées implanté rue de Dampierre à Senlis (2^{ème} tranche de travaux sur le hameau de Garnes), quinze propriétaires de la rue de Dampierre ont pu bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en adhérant à l'action collective pour la création de leurs branchements privatifs. Le SIAHVVY, en qualité de maître d'ouvrage public délégué, a lancé le marché de travaux de création des branchements en domaine privé et en a suivi la bonne exécution (création des branchements, suppression des ouvrages d'assainissement non collectifs). Les ouvrages créés ont été rétrocédés aux riverains après leur réception.

Les effluents domestiques des quinze habitations concernées sont, à présent, collectés et transportés vers la station de traitement des eaux usées de Dampierre-en-Yvelines.

En chiffres (domaine privé) :

Préparation : 2 mois (juillet – août 2024)

Travaux : 3 mois (septembre – décembre 2024)

Coût des travaux : 76 200 € HT



Un accompagnement financier pour les riverains

Accélération des mises en conformité des branchements d'assainissement existants en domaine privé grâce à la convention de mandat signée par le SIAHVVY avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Le SIAHVVY, par le biais d'une convention de mandat signée avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en 2022, a mis en place une procédure pour accompagner les riverains dans la mise en conformité de leurs branchements privatifs d'assainissement jusqu'en décembre 2024. Au cours de cette période, le SIAHVVY a assuré la gestion administrative des dossiers, leur suivi technique, comprenant notamment la vérification des travaux réalisés, et le versement aux propriétaires des subventions délivrées par l'AESN (montant pouvant s'élever jusqu'à 4 200 € par mise en conformité).

102 usagers se sont engagés dans la démarche et **74 mises en conformité** ont été réalisées sur la période 2022-2024, pour un montant total de travaux s'élevant à **500 000 € TTC**.

Près de 250 000 € TTC de subventions ont été versés par le SIAHVVY.

Les travaux réalisés par les riverains ont permis une réduction à la source significative des pollutions par la suppression de rejets d'eaux usées directement au milieu récepteur.



Travaux de mise
en conformité
des installations
privatives
d'assainissement

Schémas directeurs d'assainissement

- BOULLAY-LES-TROUX - Révision (démarrage)
- LES MOLIERES - Réalisation (poursuite)
- GOMETZ-LA-VILLE - Révision (démarrage)

Études d'avant-travaux - Réseaux de collecte

- LE MESNIL-SAINT-DENIS - Avenue de Port Royal des Champs
- LE MESNIL-SAINT-DENIS - Rue du Veneur

Études d'avant-travaux - Réseaux de transport

- GOMETZ-LE-CHATEL - Route de Chartres
- ORSAY - Antenne intercommunale dite de la rue de Versailles - Secteur de la voie ferrée

Travaux - Branchements privatifs (création)

- SENLISSE - Hameau de Garnes - Tranche technique 2

Travaux - Réseau de collecte

- **Prestation de maîtrise d'œuvre :**
LE MESNIL-SAINT-DENIS - Amélioration du fonctionnement hydraulique du collecteur d'eaux usées longeant le cours d'eau du Rhodon (poursuite)
- **Conception des travaux de création :**
SAINT-REMY-LÈS-CHEVREUSE - Chemin de Coubertin (démarrage)
- **Exécution des travaux de réhabilitation :**
BOULLAY-LES-TROUX/LES MOLIERES - Rue des Sources (de l'exécution à l'achèvement)
CHOISEL - Route des Sablières (de l'exécution à l'achèvement)
GOMETZ-LA-VILLE - Le long du ruisseau de la Salmouille (achèvement)
GOMETZ-LA-VILLE - Rue de la Gruerie et chemin de Damiette (de l'exécution à l'achèvement)
LE MESNIL-SAINT-DENIS - Chemin de Rodon et le long du ru du Rhodon (démarrage)
LES MOLIERES - Carrefour de la Bastille et rue de la Vallée (de l'exécution à l'achèvement)
- **Exécution des travaux de création :**
SAINT-REMY-LÈS-CHEVREUSE - Chemin de Coubertin (démarrage)
SENLISSE - Hameau de Garnes - Tranche technique 2 (achèvement)
SENLISSE - Hameau de Garnes - Tranche technique 3 (démarrage)

Travaux - Réseau de transport

- **Prestation de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation :**
BURES-SUR-YVETTE - Antenne intercommunale du Vaularon - entre la rue de la Vierge et la rue Edouard Herriot (poursuite)
ORSAY - Antenne intercommunale dite de la rue de Versailles - Secteur de la voie ferrée (démarrage)
- **Prestation de maîtrise d'œuvre - Dévoiemment :**
GIF-SUR-YVETTE - Barrage du bassin de Coupières (poursuite)
SAVIGNY-SUR-ORGE - Au droit du gymnase David Douillet (poursuite)
- **Conception des travaux de réhabilitation :**
GOMETZ-LE-CHATEL - Route de Chartres

Stations de traitement des eaux usées

- DAMPIERRE-EN-YVELINES - Divers travaux à la suite des inondations d'octobre 2024
- LA VERRIERE/LE MESNIL-SAINT-DENIS :
Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Suivi de l'exécution de la phase Travaux du MGP relatif à la construction de la nouvelle station
Renouvellement d'ouvrages (sondes, préleveurs...)
Diagnostic permanent du système d'assainissement de La Verrière et du Mesnil-Saint-Denis (5^{ème} itération)

Étude de la régularisation des rejets industriels

- CHATEAUFORT - ZA des Dix Toises (démarrage)
- MORANGIS - Bassin versant du ru du Bief à Morangis (poursuite)
- SIAHVVY - Thématique garages et activités automobiles (démarrage)
- SIAHVVY - Thématique restaurants et activités de bouche (démarrage)

Suivi de l'exploitation des ouvrages d'assainissement (DSP et contrat)

- **Réseau de transport intercommunal des eaux usées**
- **Réseaux de collecte communaux des eaux usées** (Boullay-les-Troux, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Gometz-la-Ville, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Molières, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis)
- **Stations de traitement des eaux usées locales** (Boullay-lès-Troux, Cernay-la-Ville, Dampierre-en-Yvelines, Gometz-la-Ville, La Verrière/Le Mesnil-Saint-Denis)

SPANC (Service Public d'assainissement Non Collectif)

- Contrôles des installations d'assainissement non collectif

Liste des délégués Syndicaux
au 31 décembre

BALLAINVILLIERS		
Mme FARGEOT Marie-Claude	T	
M. BERGOUGNOUX Olivier	S	
M. VIVIEN Marc	T	
M. HUET Dominique	S	
BOULLAY-LES-TROUX		
M. ROUSSEAU Hugues-Alexandre	T	
M. CAILLET Jérémy	T	
Mme RIVOALLAND Sandrine	S	
M. GOMEZ FUENTES François	S	
BURES-SUR-YVETTE		
M. BODIOT Jean-Marc	T	
Mme BODIN Anne	T	
Mme CROISILLE Sandrine	S	
M. GILBERT Michel	S	
CERNAY-LA-VILLE		
M. PASSET Georges	T	
M. BONY Patrice	T	
M. SANTINHO José	S	
M. CZEPCZAK Raphael	S	
CHAMPLAN		
Mme CHEVALIER Sylvie	T	
M. LECLERC Christian	T	
M. PLUMOT Serge	S	
Mme HILAIRE Patricia	S	
CHATEAUFORT		
M. NIVET Émilien	T	
M. LAVIALLE Yohann	T	
Mme LATRACE Christiane	S	
Mme MONY DECROIX Alice	S	
CHEVREUSE		
M. TEXIER Bernard	T	
Mme HERY-LE PALLEC Anne	T	
M. TRINQUIER Patrick	S	
M. BERNARD Laurent	S	
CHILLY-MAZARIN		
M. PROPONET Christian	T	
Mme GREMION Karine	T	
M. DELIANCOURT Jean-Claude	S	
M. POLICE Eddy	S	
CHOISEL		
M. SEIGNEUR Alain	T	
M. BERTHON Sylvain	T	
M. LIEVAL Laurent	S	
M. ROUXEL Olivier	S	
DAMPIERRE		
Mme NGUYEN DINH Françoise	T	
Mme PALMER Valérie	T	
Mme GONZALVE Sandrine	S	
M. VEYE DIT CHARETON Frédéric	S	
ÉPINAY-SUR-ORGE		
M. MARCHAU Olivier	T	
Mme PANZANI Sylvie	T	
M. WALTER Brice	S	
Mme LUTIER Marie-Laure	S	

GIF-SUR-YVETTE		
M. BARRET Michel	T	
M. GARSUAULT Philippe	T	
Mme FAURIAUX Marie-Christine	S	
M. ROMIEN Pierre	S	
GOMETZ-LE-CHÂTEL		
M. GAUDART Franck	T	
M. HADI-SAADY Yann	T	
Mme LECOCQ Véronique	S	
M. BIZEBARD Thierry	S	
GOMETZ-LA-VILLE		
Mme HUOT-MARCHAND Edwige	T	
M. TAGHIAN Magdi	T	
M. LEREBOUR Christian	S	
Mme GUYOT Estelle	S	
LA VERRIÈRE		
M. DAINVILLE Nicolas	T	
Mme ROUSSEL Anielle	T	
Mme ROUSSEAU Edwige	S	
Mme RAOUL Nathalie	S	
LA VILLE-DU-BOIS		
M. CARRE Jacky	T	
M. BOURDY Maurice	T	
Mme BERCHON Anne	S	
M. OSSENI Ibrahim	S	
LÉVIS-SAINT-NOM		
Mme GRIGNON Anne	T	
M. MAGNE Yves	T	
M. JOST Stéphane	S	
Mme ALLEAUME Valérie	S	
LES ULIS		
M. CHARRON Étienne	T	
Mme BOURNEUF Emmanuelle	T	
Mme JAUBERT Sarah	S	
M. IDOUHAMD Medhi	S	
LONGJumeau		
Mme GELOT Sandrine	T	
M. XAVIER Bernard	T	
M. LEQUIN Jean-Louis	S	
M. ZINABI Jilali	S	
LE MESNIL-SAINT-DENIS		
M. ÉGÉE Pascal	T	
M. LE LANDAIS Éric	T	
M. BURNEL Didier	S	
M. BRISSON Jean-Marc	S	
LES MOLIÈRES		
M. GRUFEILLE Jean-Paul	T	
Mme BELIN Morgane	T	
M. PRABONNAUD Marc	S	
Mme TREHIN Sylvie	S	
MAGNY-LES-HAMEAUX		
Mme BOUCHET Brigitte	T	
M. BESCO Raymond	T	
M. VERGNIAULT Denis	S	
M. LARGESSE Nicolas	S	

MILON-LA-CHAPELLE		
Mme TCHEKHOFF Caroline	T	
M. PELLETIER Jacques	T	
M. LENDORMY Fabrice	S	
Mme SALINGUE Audrey	S	
MORANGIS		
M. LEGRAND Jean-Jacques	T	
Mme BRAZDA Jeannette	T	
M. HOUZIEL Serge	S	
Métropole du Grand Paris		
Mme VERMILLET Brigitte	T	
M. Gonzales Didier	T	
M. GIZZI Daniel	S	
NOZAY		
M. PERRIER Didier	T	
M. TOULLIER Denis	T	
M. FOURNES Christian	S	
M. FACHE Yves	S	
ORSAY		
M. HENRIOT Frédéric	T	
Mme DIGARD Marie-Pierre	T	
M. MISSENARD Didier	S	
M. MORY Claudie	S	
PALAISEAU		
Mme GRAVELEAU Marie Christine	T	
M. de LASTEYRIE Grégoire	T	
M. FAYED Reda	S	
M. SIRE Jean-Yves	S	
CA Paris Saclay		
Mme GRAVELEAU Marie Christine	T	
M. SIRE Jean-Yves	T	
M. FAYED Reda	S	
M. de LASTEYRIE Grégoire	S	
SAINT-AUBIN		
M. AMBROISE Pascal	T	
M. JEANNOT Rémi	T	
Mme GUILLAN Dominique	S	
M. JULIENNE Benoît	S	
SAINT-FORGET		
M. JANNIN Jean-Luc	T	
Mme PREJEAN Lynda	T	
M. BOURDOT Patrick	S	
M. GOURDON Marc	S	
St JEAN-DE-BEAUREGARD		
M. TORDJMAN Jean-Luc	T	
M. BOUSQUET Gérard	T	
Mme GALEAZZI Murielle	S	
M. FRONTERA François	S	
ST RÉMY-LÈS-CHEVREUSE		
M. BAVOIL Dominique	T	
Mme BOSDARROS Agnès	T	
Mme SCHWARTZ Myriam	S	
M. VERNISSE Jean-Louis	S	

ST-LAMBERT-DES-BOIS		
M. BEDOUELLE Olivier	T	
M. RIOULT Pascal	T	
M. HELIE Claude	S	
Mme HALLEMAN Céline	S	
SAULX-LES-CHARTREUX		
M. AUGER Christian	T	
M. BAZILE Stéphane	T	
M. COLLIGNON Robert	S	
Mme MONIN Carole	S	
SAVIGNY-SUR-ORGE		
Mme LAIGNEAU Sylvie	T	
M. HENRY Jean-Charles	T	
M. FROGER Nicolas	S	
Mme AUFFRET Isabelle	S	
Métropole du Grand Paris		
M. DURAND Georges	T	
M. SAUERBACH Laurent	T	
M. GUETTO Daniel	T	
M. DURAND Georges	T	
Mme EUGÈNE Joelle	S	
Mme GÉRARD Anne-Marie	S	
SENLISSE		
M. THIBAUT Marc	T	
Mme DOMINGOS TAVARES	T	
Marie-Philomène	T	
M. PUPPINI Tiziano	S	
M. BOUNATIROU Patrick Lauri	S	
VILLEBON-SUR-YVETTE		
M. BATOUFFLET Patrick	T	
Mme PLUMAIL Nathalie	T	
Mme BOULANGER Michèle	S	
M. DEKERLE Gautier	S	
VILLEJUST		
M. TRICKOVSKI Igor	T	
M. MASLARD Hugue	T	
M. LAURENT Valéry	S	
M. CAMBON Pierre	S	
VILLIERS-LE-BÂCLE		
M. GILBON Patrice	T	
M. PROUST Francis	T	
Mme CAZALA-REYSS Charlotte	S	
Mme JAMAGNE Véronique	S	
SYORP		
M. CHOLLEY François	T	

Le Comité Syndical, organe de décision du SIAHVY

Une gouvernance où chaque élu peut s'exprimer et voter



Le SIAHVY est un syndicat mixte, administré par un comité syndical composé de **76 élus** représentants les **38 communes** et les **8 EPCI** membres.

Le bureau est composé du Président et de **14 vice-présidents**, dont **4 représentent le Comité Exécutif** :

Bernard TEXIER, Didier PERRIER, Dominique BAVOIL, Marie-Christine GRAVELEAU.

Le comité syndical a mis en place des commissions thématiques, participant à la définition et à la programmation des actions.

5 commissions thématiques
mises en place

- Planification et Grands travaux, animée par **Bernard TEXIER**
- Assainissement, animée par **Marie Christine GRAVELEAU**
- Rivière, animée par **Dominique BAVOIL**
- Finance, animée par **Didier PERRIER**
- Communication, animée par **Igor TRICKVOSKI**



Les services support en chiffres

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

94 Délibérations
dont
26 en Bureau
68 en Assemblée Générale

SERVICE FINANCIER ET
COMPTABILITÉ

2234 Mandats émis
694 Titres émis
80 Dossiers de subventions
258 PFAC

SERVICE JURIDIQUE ET
MARCHÉS PUBLICS

30 Marchés notifiés
12 Conventions signées
629 Autorisations d'urbanisme instruites

Ressources humaines

L'effectif du SIAHVVY se maintient avec 38 agents lors de l'établissement des paies de décembre. Au cours de cette année 2024, la collectivité a accueilli 2 nouveaux agents :

- 1 chargé de suivi DSP au service assainissement en CDD
- 1 gestionnaire comptable au service finances par la voie du détachement

et 4 agents sont partis :

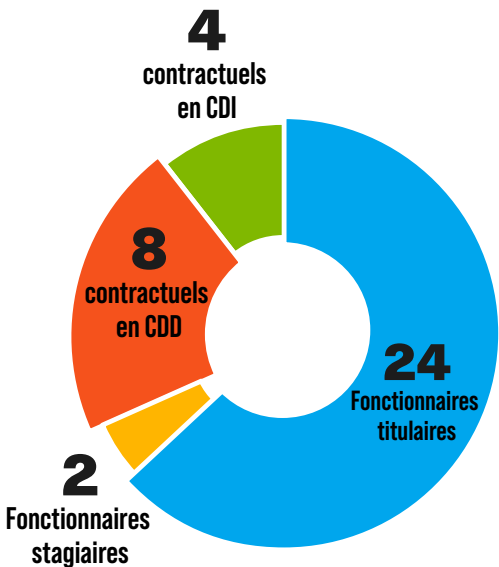
- 1 agent par voie de mutation
- 2 agents ont mis fin à leur contrat en cours
- 1 agent a mis fin à son détachement

Les recrutements font suite à des départs.

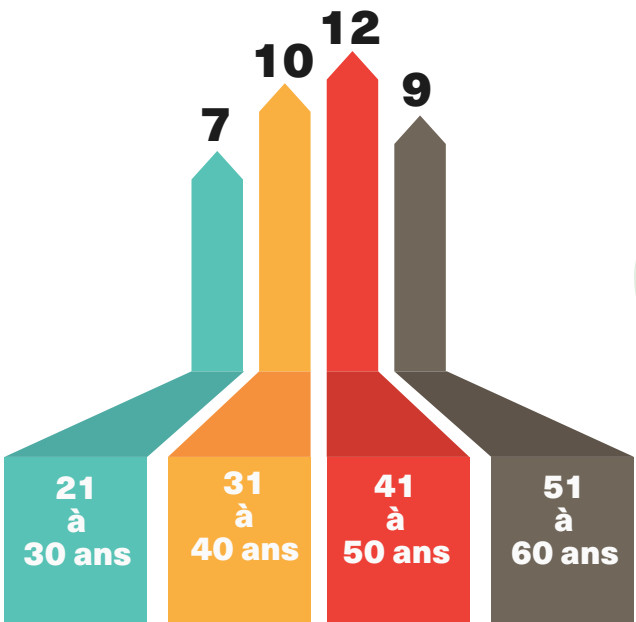
Agents employés par la collectivité



38 agents employés par la collectivité



Pyramide des âges



Caractéristiques des agents permanents

Filières	Fonctionnaires			Contractuels droit public + droit privé (emplois aidés)			Total en Nombre		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Administrative	37%	33%	38%	33%	23%	17%	13	11	12
Technique	63%	67%	62%	67%	77%	77%	25	26	26
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	38	37	38

Répartition des agents par catégorie

Fonctionnaires et contractuels	En nombre		
	2022	2023	2024
Catégorie A	14	16	15
Catégorie B	14	12	12
Catégorie C	10	9	11

Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents		
	2022	2023	2024
Adjoints Administratifs	15	14	16
Rédacteurs	15	11	11
Attachés territoriaux	5	5	5
Adjoints Techniques	5	8	10
Agents de Maîtrise	8	3	3
Techniciens Territoriaux	18	21	21
Ingénieurs	31	35	31
Ingénieurs en Chef	3	3	3



Temps de travail des agents permanents

- Depuis le 1^{er} avril 2024, un nouveau règlement du temps de travail a été mis en place. Ainsi les agents du SIAHVVY badgent et doivent réaliser 37 heures/semaine avec des plages horaires variables/fixes. Ils se voient dotés de 25 jours de congés annuels et 1 jour de RTT/mois
- 10 agents bénéficient de temps partiels
- 2 agents à temps partiels de droit à 80%
- 8 agents à temps partiels sur autorisation : 2 agents à 90% et 6 agents à 80%



Absentéisme

- 351 jours d'arrêt maladie ordinaire (104 jours en 2023)
- 55 jours de congé paternité (25 jours en 2023)



Formations

- 46 demandes de formations (88 en 2023)
- 68 jours de formations réalisées (100 en 2023)
- 2 agents ont réussi les tests pour la préparation au concours d'ingénieur territorial. Formation dispensée en 2024-2025.
- 2 agents ont réussi des concours (Rédacteur et Technicien)
- Coût des formations : 13 779.99 €



Œuvres Sociales

- Participation aux mutuelles : 20 €/agent adhérent à la complémentaire (participation SIAHVVY : 3 040 €)
- Participation à la prévoyance : 5 €/agent adhérent à la prévoyance (participation SIAHVVY : 420,00 €)
- Participation CNAS : 9 175.33 €
- Cartes cadeaux (Naissance, départs...) : 1 250,00 €
- 7 221 chèques déjeuners distribués : Participation SIAHVVY = 36 105 € (5 €/chèque)



Infos diverses

- 1 recrutement est en cours : Chargé du recensement du patrimoine syndical et des servitudes
- Renouvellement de la convention prévoyance en partenariat avec le CIG et augmentation de la participation du SIAHVVY qui est de 7 €/mois depuis le 01/01/2025
- Heures crues :
 - Récupération : 151.10 heures ont été saisies sur Octime (majorées 193.15 heures)
 - Paiement :
 - Budget Principal : 3 198.72 €
 - Budget Assainissement : 1 400.53 €
 - Budget Milieux Naturels : 4 589.24 €

Communication et pédagogie



Journée du patrimoine

Tous les ans, le moulin du SIAHVY ouvre ses portes pour accueillir le grand public. Cette année, en plus des animations et activités habituelles, la journée s'est clôturée plus tard avec 2 spectacles et un espace restauration. Cette année encore, le Syndicat a accueilli plus de 750 personnes à cette occasion.



MANIFESTATIONS

2 Forums des métiers et de l'orientation

- Fêtes de l'environnement : Ballainvilliers, Palaiseau, Bures-sur-Yvette
- 1 challenge ramassage des déchets avec ALTEREO
- Essonne Verte Essonne Propre sur le Bassin de Saulx avec le centre de Loisirs de Champlan
- 2 interventions pour l'opération "Cartable hors les murs" avec le CCAS de Longjumeau
- 1 participation à l'événement "Fête des Sciences, Océan des savoirs" à l'ENS Paris Saclay, par l'intermédiaire de la Maison des Sciences de l'Homme.



COMMUNICATION



- Publication d'un livret pédagogique à destination des élus
- Journée porte ouverte pour la Journée Mondiale de l'Eau (22 mars)
- Création de panneaux d'entrée pour les bassins de retenue
- Refonte progressive des livrets « Classes d'eau »

Et de nouvelles actions comme :

- Atelier « Gestion de crises » avec le bureau d'étude Riscrisis, à destination des communes
- La création de nouveaux supports pédagogiques comme le livret classes d'eau « Renaturation des cours d'eau » né d'une démarche RSE à l'initiative de l'entreprise AVL LMM. Il permettra d'approfondir le fonctionnement des cours d'eau et d'accompagner les communes qui souhaitent, par le biais des enfants, une explication au sujet des chantiers de restauration écologique. Exemple d'application : à la demande de la commune de Gif-sur-Yvette, pour expliquer les travaux à venir sur la zone de Couprières.



Classes d'eau

Les animateurs du SIAHVY continuent leurs interventions dans les écoles et collèges de la vallée de l'Yvette. Une sensibilisation axée autour des zones humides, des pollutions, et de la ressource en eau. En 2024, **96 classes** ont bénéficié de ces interventions. En souvenir, un jeu de carte est distribué à tous les enfants.

Les enfants sont les acteurs de demain, et les vecteurs d'aujourd'hui.



Journée technique

Organisée par le SIAHVY, cette journée permet aux élus, entreprises et financeurs de se retrouver et de découvrir les actions menées par le Syndicat. En juin 2024, la visite s'est portée sur la restauration écologique de la confluence du Montabé et de l'Yvette au sein de la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, et sur les travaux de la nouvelle station d'épuration au Mesnil-Saint-Denis.



Bilan financier

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses liées au fonctionnement administratif du SIAHVV

Participation du budget Rivière au budget principal
875 232,09 €

Participation du budget Assainissement au budget principal
2 225 431,03 €

BUDGET PRINCIPAL M57

Dépenses de fonctionnement : 2 409 975,96 €
Recettes de fonctionnement : 3 286 115,95 €
Résultat d'exploitation : 876 139,99 €

Dépenses d'investissement : 656 891,92 €
Recettes d'investissement : 144 995,81 €
Déficit d'exécution : - 511 896,11 €

Résultat de clôture
364 243,88 €

RECETTES

FCTVA
905 097,39 €

Cotisations GEMAPI
5 128 209 €
Subventions et cotisations
1 680 532,49 €

M57 BUDGET RIVIÈRE

Dépenses liées à l'entretien et aux investissements Rivière

M 49 BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses liées aux investissements dans le cadre de l'activité Assainissement

RECETTES

Subventions
6 480 083,37 €

PFAC, FCTVA
44 548,35 €

Redevance d'assainissement
16 064 015,56 €

Dépenses totales d'équipement :
31 062 370,21 €



Administration
1,98 %

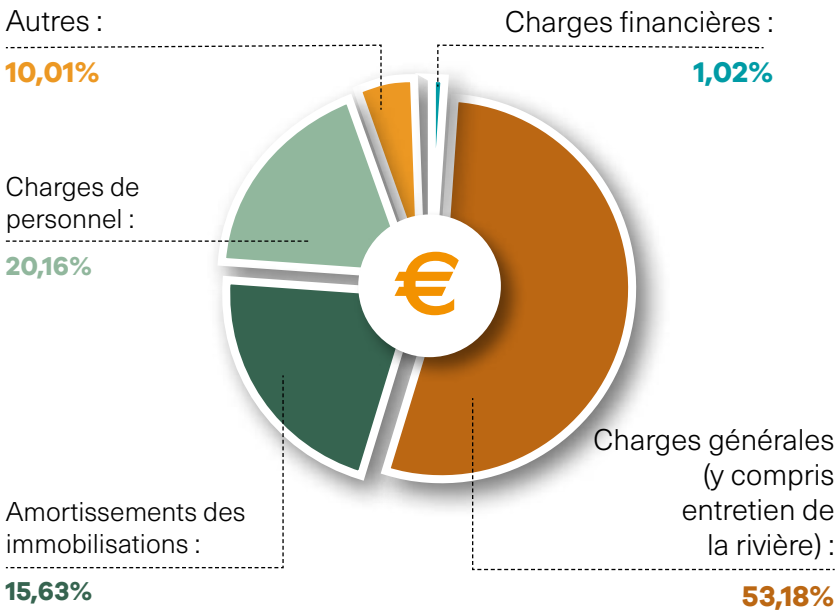


Rivière
23,91 %



Assainissement
74,11 %

Dépenses totales de fonctionnement : 26 952 595,19 €



BUDGET ASSAINISSEMENT M49

Dépenses de fonctionnement : 19 394 262,05 €
Recettes de fonctionnement : 24 920 003,32 €
Résultat d'exploitation : 5 525 741,27 €

Dépenses d'investissement : 26 208 366,41 €
Recettes d'investissement : 21 221 903,74 €
Déficit d'exécution : - 4 986 462,67 €

Résultat de clôture
539 278,60 €

BUDGET RIVIÈRE M57

Dépenses de fonctionnement : 5 148 357,18 €
Recettes de fonctionnement : 7 031 823,14 €
Résultat d'exploitation : 1 883 465,96 €

Dépenses d'investissement : 13 665 938,37 €
Recettes d'investissement : 12 158 958,32 €
Déficit d'exécution : -1 506 980,05 €

Résultat de clôture
376 485,91 €



12, avenue Salvador Allende
91160 Saulx-les-Chartreux
Tél. 01 69 31 72 10
www.siahvy.org

Directeur de la Publication :

Michel BARRET - Président

Rédaction :

le Personnel du SIAHVVY

Crédits photos :

Photothèque du SIAHVVY - Alinéa

Conception et réalisation :

Alinéa Larchant 77760

Imprimé avec des encres végétales,
sur du papier issu de forêts
durablement gérées

